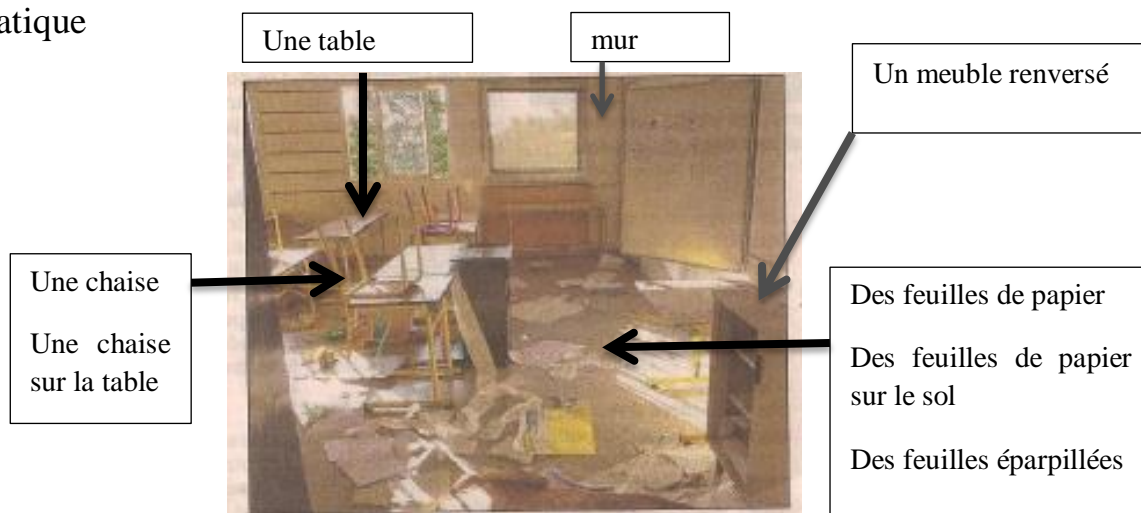


Unité 3

Thématique



Une salle de classe

Positif	Négatif
Ordre (n. m.) Mettre en ordre Ranger	Désordre (n. m.) Dés+ordre Dé = préfixe privatif (absence de) Dés : quand le mot-racine commence par une voyelle Synonyme : le fouillis, le fatras, la pagaille
En ordre rangé	En désordre ● ^{sc} désordonné = mal réglé (des gestes désordonnés) ; qui n'est pas conforme à la règle (une vie désordonnée)
Propre Être propre Rendre propre = nettoyer	Sale (être sale ; rendre sale = salir) Malpropre (un enfant malpropre) (● ^{sc} un travail malpropre = un travail mal fait) Mal + propre Mal = préfixe négatif (=mauvais) Malheur ≠ bonheur Pas propre Non conforme Non, pas = adverbe négatif
Construction (construire, constructeur)	Destruction (détruire, destructeur) Détérioration (détériorer) Vandalisme : destruction ou détérioration des œuvres d'art, des équipements publics (<i>des actes de vandalisme</i>) → <i>Vandale</i> : nom d'un peuple germanique ; destructeur brutal, ignorant. → -isme : suffixe pour former des noms masculins (base nom ou verbe)

Les préfixes négatifs (dé-, dés- ; mal-) devant des noms ou des adjectifs « positifs » permettent de « dire le contraire ». On peut aussi mettre l'adverbe « **pas** » devant un adjectif : on donne à cet adjectif une valeur négative.

Tâche - Présenter le document. Faire des phrases qui commencent par « c'est », « il y a », « S+V+O »

Document

Du vandalisme à l'école des Près

L'école des Près avait été préparée la veille. Couloirs, cuisines et salles avaient été nettoyés et chaque classe rangée. Et les cahiers neufs étaient prêts à être distribués aux élèves à la rentrée toute proche. Mais dans la nuit de jeudi à vendredi, patatras, quelques imbéciles sont venus tout saccager ou presque. Les faux plafonds d'une classe ont été défoncés, des cahiers jetés à terre et des inscriptions injurieuses, grossières ont été laissées sur les murs, grâce apparemment à des feutres trouvés sur place. Les intrus ont également visité les cuisines, urinant sur des plans de travail et des assiettes. La mairie prend cette affaire très au sérieux et a dès hier déposé plainte auprès de la brigade de gendarmerie de Vence. Les gendarmes sont venus dans la foulée constater les dégâts et ont dû effectuer des relevés – empreintes, traces d'ADN, etc. – afin de confondre les auteurs de cet acte d'une imbécillité crasse. Ce n'est pas la première fois que l'établissement isolé, chemin de la Billoire, fait ainsi l'objet d'intrusions nocturnes. Mais jusqu'alors, les choses n'avaient pas été aussi loin. Une caméra de surveillance est située à hauteur du parking proche mais elle n'a pas dissuadé les vandales de mener à bien leur pitoyable objectif.

Source : Nice Matin, 24 août 2014.

Compréhension et lexique

1. Pourquoi l'école était-elle si propre ? à quelle occasion ? _____

2. Quels mots (noms, verbes, adjectifs) « illustrent » la photo ? Que s'est-il passé ?

Matériel	
Structure (murs, plafonds)	
Pièces (<i>stanze</i>) Cuisine Salle de classe	

3. Reprises lexicales. Relevez les mots (verbes, pronoms, synonymes (art. + nom) qui reprennent :

L'école des prés : _____

Les « vandales » : _____

Vandaliser : _____

4. Deux expressions familières (dont une onomatopée) signifient « brusquement », « tout à coup » ou « vite » (*precipitosamente, velocemente*). Pouvez-vous les trouver ?

5. Quelle circonstance a pu favoriser cet acte ? _____

6. Les faits constatés, qu'est-il fait ?

7. Le journaliste donne une appréciation négative. Relevez les expressions et/ou les adjectifs qui indiquent cette appréciation négative.

Grammaire

1. La forme passive

a. Observez

- i. L'école des Prés **avait été préparée**
- ii. Couloirs cuisines et salles **avaient été nettoyés**
- iii. Les cahiers neufs prêts à **être distribués**
- iv. Les faux-plafonds **ont été défoncés**
- v. Des cahiers (ont été) **jetés** à terre
- vi. Des inscriptions injurieuses **ont été laissées** sur les murs

b. Formation

- i. Auxiliaire + « été » + participe passé
 1. L'auxiliaire au présent (passé composé) ou à l'imparfait (plus-que-parfait) change selon la chronologie des faits (faits antérieurs à d'autres dans le passé).
- ii. Le participe passé **s'accorde** en genre et en nombre avec le sujet
- iii. Le **complément d'agent** est introduit avec « **par** ».
 1. L'emploi de « de » appartient à un registre soutenu ; il appartient à des constructions syntaxiques : fou de douleur, accablé de remords, entouré d'enfants.
- iv. Une phrase active avec complément d'objet direct peut se transformer en forme passive :
 1. Ex. le chauffeur de bus a causé un accident → l'accident a été causé **par** le chauffeur de bus.
- v. Quand le sujet de la forme active est « on » (pr. Indéfini), la forme passive se fait sans complément d'agent.
 1. On a détruit la maison → la maison a été détruite.

c. Emploi

- i. La forme passive met en relief la personne ou la chose qui subissent l'action. **L'attention est portée sur la personne ou la chose qui subissent l'action.**
- ii. Si l'agent (acteur de l'action) n'est pas indiqué, c'est parce que :
 1. **On ne connaît pas l'acteur de l'action (« on »)**
 2. L'acteur de l'action est général (ex. les employés de l'école, les instituteurs...)
 3. On ne veut pas nommer le responsable d'une action
- iii. En français l'emploi de la forme passive **est moins fréquent qu'en italien.** Le français privilégie la construction avec « on » :
 1. Si odo gli uccelli → On entend des oiseaux
- iv. Quand l'italien emploie le verbe “venire” dans la forme passive/le français emploi **toujours** « être »
 1. La sentenza viene letta dal giudice → la sentence est lue par le juge

d. Grammaire : ch. 20 n. 190, 191, 192.

e. Exercices : ch. 19

2. Quelques mots pour exprimer

a. Le début immédiat d'une action (à partir de)

- i. **Dès** hier (la mairie a déposé plainte) = dès + adverbe de temps/expression de temps.

b. Le but (pour)

- i. Les gendarmes ont dû effectuer des relevés **afin de** confondre les auteurs... = afin de + infinitif

3. Les adverbesa. Les adverbes courts

Quantité	Très ; beaucoup ; encore ; trop ; peu ; plus ; assez ; tout...
Localisation	Ici ; là ; ailleurs ; loin ; partout ; dehors ; dedans...
Temps	Hier ; demain ; souvent ; toujours ; tard ; tôt ; après, avant...
Négation	(ne) pas ; plus ; rien ; jamais

b. adverbes construits par dérivation avec le suffixe « -ment »

i. ils se forment à partir des adjectifs au féminin + -ment

1. heureux → heureuse → heureusement

2. fort → forte → fortement

3. réel → réelle → réellement

ii. parfois le « e » du féminin devient « é »

1. obscur → obscure → obscurément

2. précis → précise → précisément

iii. les adjectifs qui se terminent par -ant ou -ent ont leurs adverbes en -amment ou -emment ; on emploie la forme au masculin

1. savant → savamment

2. prudent → prudemment

c. grammaire : ch. 23, n. 215, 216

d. exercices : ch. 22, n. 395 à 402

4. construction « que + subjonctif »a. formation du **subjonctif présent**:

i. Lire et Dire p. 97

ii. Grammaire : ch. 12 (morphologie n. 159) – exercices : ch. 13 n. 265, 266.

b. Constructions

i. But : pour que + verbe au subjonctif

ii. Exprimer une obligation, un ordre, un souhait

1. Je **veux qu'il** soit heureuxa. **Le sujet de la principale est ≠ du sujet de la subordonnée**

b. Si les sujets sont identiques → infinitif (je veux être heureux)

2. Le juge **accepte qu'ils** aient l'accord pour l'adoption3. **Il faut qu'il** parte.

iii. Exprimer l'incertitude : penser à la forme négative + que

1. Je ne pense pas qu'il soit heureux

2. ☹️ **à la différence de l'italien, le verbe penser à la forme affirmative + que + verbe à l'indicatif**

a. Je pense qu'il est heureux

Document 2

Documents authentiques n. 3.1. « La justice autorise un couple à garder un enfant acheté dans le cadre d'un trafic d'êtres humains ».

1. Quel délit a commis le couple ?

2. Qu'est-ce qui a justifié que l'enfant soit remis à ce couple ? Est-ce une décision habituelle ?

3. Qu'est-ce que la GPA ? Quelle est la différence avec l'abandon d'enfant ? Quelle est la position de la France face à la GPA ?

4. Relevez tous les adverbes du document et donnez, pour certain, leur adjectif.

5. Relevez les constructions « que + subjonctif ». Pourquoi le subjonctif est-il utilisé ?

Culture & civilisation

1. Conformité et contrôle social

Le contrôle social correspond à l'ensemble des moyens et des processus par lesquels une société parvient à faire respecter ses normes. Les notions de **régulation sociale** et de **contrainte sociale** sont synonymes du contrôle social.

Le **respect des normes et des règles essentielles de vie dans une collectivité** est déterminant pour maintenir la cohésion et le fonctionnement de celle-ci. Le contrôle social a ainsi pour fonction d'encourager le respect de ces règles et de décourager leur transgression qui pourrait conduire à une désorganisation de l'ordre social. Les normes ne s'imposent pas toutes avec la même force. Ce sont les sanctions qui définissent la puissance de la norme. Certaines normes sont absolues car leur non-respect entraîne une sanction par les tribunaux (ex. le vol). D'autres normes se révèlent obligatoires au sein du groupe social dans lequel s'insère l'individu. Le non-respect de la norme, s'il n'est pas sanctionné par la justice, peut conduire à une réprobation morale (c'est la pression sociale) de la part des autres membres du groupe. Certaines normes sont, enfin, facultatives. Leur respect peut faire l'objet de ce que les sociologues appellent des sanctions positives (par ex. les récompenses). Le prestige, l'acceptation et la reconnaissance des autres sont ainsi des formes de sanctions que le groupe confère à ceux qui respectent ses normes.

La **conformité sociale** caractérise les conduites des individus qui respectent les normes et les valeurs du groupe ou de la société. C'est le contrôle social qui assure cette conformité à travers **trois grands mécanismes** :

- La crainte de la sanction. C'est une contrainte externe. Il correspond aussi à un calcul rationnel, l'individu ayant intérêt à se conformer aux normes ;
- La **socialisation** qui joue le rôle d'une contrainte interne. Elle permet l'intériorisation des normes par les individus.
- L'attachement au groupe qui fait adhérer aux normes et aux valeurs qui lui sont propres.

Qui contrôle le respect des modèles de conduite ?

Les **agents de socialisation** (famille, école, médias...) ainsi que les **groupes** auxquels appartiennent ou se réfèrent les individus ont un rôle essentiel pour garantir le respect des modèles de conduite. Mais le contrôle social passe parfois par de véritables sanctions et c'est **l'État** et ses **institutions spécialisées** qui assurent cette fonction judiciaire. Les infractions relèvent de la justice pénale ; l'application du droit qui règle les rapports entre particuliers – droit privé – relève de la justice civile.

Conformité et déviance.

L'adhésion aux normes du groupe peut rencontrer des cas limites. La conformité aux normes peut devenir du **ritualisme** (les **rites** sont des pratiques réglées et invariables) quand l'individu accorde beaucoup de prix aux règles au point qu'il oublie les valeurs (ex. le bureaucrate). À l'inverse, il existe

dans toute société, dans toute situation sociale, des individus qui ne se conforment pas aux normes. La sociologie qualifie de « déviance » cette infraction aux règles du groupe (il s'agit donc d'une observation sociologique et non d'un jugement de valeur). La **déviance** désigne des conduites que les membres d'un groupe ou d'une société réprouvent ou sanctionnent parce qu'ils les jugent non conformes à leurs normes ou à leurs valeurs.

La déviance n'est pas une notion juridique ou pénale, mais une notion sociologique car elle se réfère au fonctionnement social. La déviance n'est pas une caractéristique propre à certains comportements mais le résultat d'un jugement du groupe ou de la société porté sur certains comportements. Il n'y a pas de déviance en soi, mais seulement un rapport aux normes jugées importantes.

La déviance peut venir d'une intégration sociale insuffisante (faiblesse des relations sociales et des contacts) ou d'une socialisation incomplète (absence d'intériorisation des normes). Dans certaines situations, la déviance ne provient pas d'une socialisation déficiente quand, par exemple, la culture d'un groupe particulier dans lequel est inséré un individu est très différente de la culture adoptée ou valorisée dans la société. La **stigmatisation** est ainsi un processus de désignation comme déviant, à partir d'une caractéristique propre à une personne. Elle peut être complétée par la **victimisation** (processus psychologique où la personne stigmatisée par le groupe accepte l'image dévalorisée qui lui est renvoyée).

À la suite de Durkheim, certains sociologues ont développé l'idée que la déviance peut aussi correspondre à un contexte social dans lequel les normes applicables ne sont plus connues. Il s'agit de l'**anomie**. C'est un dérèglement social où les règles sociales, qui guident les conduites, perdent leur pouvoir de régularisation, lorsque les liens de solidarité se distendent, lorsque l'ordre social se disloque. La société cesse d'exercer une fonction de régulation sur les individus, qui sont face à une insatisfaction croissante et à une démoralisation. L'anomie caractérise des sociétés qui n'ont plus le pouvoir d'imposer des règles permettant d'assurer l'harmonie et la cohésion sociale.

2. L'exclusion et la pauvreté.

La société française prend de plus en plus conscience d'un phénomène ancien qui tend à s'aggraver avec la persistance d'un chômage élevé, le phénomène de l'exclusion sociale. Si l'exclusion est souvent une conséquence du chômage et de l'absence de ressources suffisantes pour vivre décemment, elle relève souvent d'un problème d'intégration des individus à la société.

L'exclusion sociale peut se définir comme une rupture du **lien social**. Les exclus sont des individus, isolés, qui n'appartiennent plus à un groupe de base de la société comme la famille. Mis à l'écart, sans soutiens, ils perdent peu à peu les repères sociaux qui les maintiennent encore insérés dans le tissu social. Ils en arrivent à ne plus fréquenter les institutions caritatives (associations d'aide aux plus démunis), les centres d'accueil ou les bureaux d'aide sociale des mairies. La perte du lien social s'accompagne aussi d'une image de soi dévalorisée.

En France, ces exclus sont surtout représentés par les « **sans domicile fixe** » (**SDF**) qui n'ont plus aucune adresse à donner à un éventuel employeur.

L'exclusion sociale résulte d'un processus de cumul des précarités et des handicaps sociaux. C'est un processus infernal aux multiples facettes dont la plus courante conduit du chômage durable à la destruction du tissu familial à la perte du logement.

La pauvreté n'a pas de définition unique. En Europe, le seuil relatif de pauvreté est équivalent à la moitié du revenu moyen par habitant (ou 60 % du revenu médian des ménages). On distingue une **pauvreté absolue** (en unité monétaires) et une **pauvreté relative** (sur l'ensemble des revenus de la

population). Il existe aussi la **précarité**, une situation qui se place au-dessus de la pauvreté et désignent des catégories de personnes touchées par des difficultés croissantes d'insertion sur le marché du travail, ou ont un emploi dont les rémunérations sont trop faibles pour vivre décemment.

En 1988, la création du **revenu minimum d'insertion (RMI)** a pour objet d'apporter une réponse aux nouvelles formes de pauvreté. Le RSA est une allocation versée à toutes les personnes âgées de plus de 25 ans lorsque l'ensemble de leurs ressources (revenus, prestations familiales, etc.) est inférieur au montant du revenu minimum. C'est une allocation qui s'ajoute à ces ressources pour atteindre le revenu minimum. Le **revenu de solidarité active (RSA)** remplace le RMI en 2009. Il s'accompagne d'un accès ou d'un retour à l'emploi – qui peut être faiblement rémunéré dans un premier temps – et donne lieu à une augmentation des revenus. Le RSA fait partie des **minima sociaux** qui sont des allocations garanties destinées à certaines personnes ne disposant pas de ressources suffisantes.

D'après *Dictionnaire d'économie et de sciences sociales*, Hatier, Paris, 2013, p. 90-92 et p. 226-229.